

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1755

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 11 par le mot :

« territoriales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.